



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
28 novembre 2025
Français
Original : anglais

Seizième session

Genève

20-23 octobre 2025

La coopération au service d'une économie numérique inclusive et durable

Table ronde ministérielle

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Dans son allocution liminaire, la Secrétaire générale de la CNUCED a mis en avant la croissance rapide de l'économie numérique, susceptible de contribuer à l'avènement d'un développement inclusif, en particulier dans les pays en développement. De nombreuses fractures numériques subsistaient, d'où la nécessité d'améliorer la connectivité, de renforcer les compétences et de mettre en place des infrastructures numériques adéquates. Il fallait agir collectivement pour combler ces lacunes en investissant dans les infrastructures, en menant des activités de renforcement des capacités et en réformant les politiques. Enfin, la Secrétaire générale de la CNUCED a réaffirmé l'engagement de celle-ci à fournir son appui aux pays, notamment en favorisant la coopération numérique dans le cadre du Pacte mondial pour le numérique et de l'initiative eTrade for All.

2. La table ronde a réuni les huit intervenants suivants : le Ministre costaricien des affaires étrangères et du culte ; le Vice-Ministre indonésien des affaires étrangères ; la Secrétaire d'État portugaise aux affaires étrangères et à la coopération ; la Secrétaire générale de l'Organisation de coopération numérique ; le Ministre saoudien du commerce ; le Ministre zimbabwéen des finances, du développement économique et de la promotion de l'investissement ; la Vice-Ministre cubaine du commerce extérieur et des investissements étrangers ; le fondateur et Directeur général d'Angkas.

3. La première réunion-débat portait sur la manière dont les pays pouvaient relever les défis de la transformation numérique rapide en matière d'inclusion et de durabilité, afin de permettre aux pays en développement de mieux tirer parti des données, du commerce électronique et du commerce numérique. Plusieurs intervenants ont présenté les stratégies de leurs pays respectifs en matière de transformation numérique.

4. Un intervenant a mis en avant les mesures prises par le Costa Rica pour étendre la connectivité, renforcer les compétences et adopter une réglementation propre à instaurer la confiance. Il a souligné la nécessité d'établir des cadres cohérents en matière de cybersécurité, de confidentialité des données et de gouvernance, afin de réduire la fragmentation et les coûts de mise en conformité. Il a également insisté sur l'importance d'harmoniser les politiques étrangères, nationales et commerciales et de maintenir le moratoire de l'Organisation mondiale du commerce sur l'imposition de droits de douane applicables aux transmissions électroniques.



5. Un autre intervenant a présenté la stratégie numérique de l'Indonésie pour 2045, articulée autour des cinq volets ci-après : les infrastructures, l'investissement, la réglementation, l'inclusion, ainsi que le renforcement des compétences dans les microentreprises et les petites et moyennes entreprises. Il a appelé l'attention sur la collaboration engagée avec la CNUCED dans le cadre d'une évaluation de l'état de préparation de l'Indonésie au commerce électronique, qui servait de feuille de route pour orienter les investissements et les réformes, et a encouragé la CNUCED à mener des activités similaires pour d'autres pays en développement.

6. Une intervenante a exposé la stratégie numérique du Portugal, centrée sur l'humain, en mettant l'accent sur la connectivité universelle, les compétences et la confiance dans les services numériques. Elle a souligné l'importance de partenariats d'égal à égal entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile, et donné des exemples de coopération transnationale et de participation aux enceintes des Nations Unies.

7. Une autre intervenante a souligné la nécessité de mieux harmoniser les modalités de gouvernance entre les pays. Elle a recommandé de fournir aux pays des orientations sur l'élaboration de cadres réglementaires interopérables.

8. Au cours du débat qui a suivi, plusieurs intervenants ont souligné que la transformation numérique offrait de nouvelles possibilités, mais que les disparités en matière de connectivité, de compétences, de gouvernance et de risques d'impact environnemental creusaient les inégalités. Les intervenants sont convenus que la confiance et l'interopérabilité étaient essentielles à l'avènement d'une économie numérique prévisible. S'agissant de la coopération internationale, ils ont souligné la nécessité d'établir des cadres nationaux et mondiaux cohérents qui favorisent des transformations numériques inclusives. Enfin, les intervenants ont mis en évidence les priorités suivantes : élaborer des cadres de gouvernance des données qui soient interopérables et fiables ; investir dans les infrastructures numériques publiques ; renforcer les compétences numériques pour autonomiser citoyens et entreprises ; harmoniser les politiques numériques et commerciales aux niveaux national et international et mesurer leurs effets pour promouvoir une croissance inclusive.

9. La deuxième réunion-débat s'inscrivait dans une perspective internationale et portait sur les formes de coopération et d'appui mondial les plus urgentes pour faire de la transformation numérique un levier de développement inclusif et durable.

10. Un intervenant a souligné que l'existence d'un cadre juridique solide constituait un pilier important de la stratégie numérique nationale et des progrès accomplis en Arabie saoudite. Les plateformes numériques simplifiées et les guichets uniques pour les entreprises pouvaient permettre aux petites et moyennes entreprises d'accéder facilement aux services et de prospérer dans l'économie numérique. À cet égard, les investissements dans les infrastructures et les technologies émergentes, ainsi que les partenariats avec des organisations internationales, étaient essentiels.

11. Un autre intervenant a souligné qu'il importait d'investir dans les infrastructures et les technologies émergentes. Dans le cas du Zimbabwe, il s'agissait notamment des capacités de calcul à haute performance, des centres de données, des solutions de connectivité rurale, essentielles pour la préparation à l'intelligence artificielle, ainsi que des infrastructures et technologies nécessaires à une transformation numérique de plus grande ampleur. Fort de l'expérience de son pays, l'intervenant a souligné que l'appui international était crucial pour faire avancer les politiques dans des domaines essentiels tels que la réglementation, les paiements numériques, la fiscalité et le commerce numérique.

12. Une intervenante a souligné le rôle déterminant de l'appui international et de l'investissement dans les infrastructures et les technologies émergentes, notamment les parcs de technologie. À Cuba, les partenariats avec des organisations internationales, dont la CNUCED, avaient permis d'échanger les meilleures pratiques, d'accélérer le transfert de connaissances et de promouvoir une collaboration favorisant les projets et les investissements dans le domaine de l'économie numérique.

13. Un autre intervenant a souligné que l'appui international était essentiel pour renforcer les capacités des entrepreneurs numériques locaux, en particulier au stade initial de leur développement, et a mis en avant le rôle des donateurs et de l'initiative eTrade for Women de la CNUCED dans l'autonomisation des entrepreneuses du numérique. S'agissant du développement numérique inclusif, il a souligné que la protection des innovateurs locaux, la promotion de l'esprit d'entreprise et l'appui à une participation équitable, en particulier des femmes chefs d'entreprise, pouvaient avoir des retombées économiques et sociales importantes.

14. Au cours du débat qui a suivi, plusieurs intervenants ont souligné qu'il importait de renforcer les cadres réglementaires et directifs pour assurer une transformation numérique inclusive et sans risque. Tous ont mis en avant le rôle essentiel de l'appui international et des partenariats et appelé l'attention sur les objectifs prioritaires pour promouvoir une transformation numérique inclusive et durable : établir des normes mondiales communes favorisant un commerce numérique fluide ; encourager la coopération internationale pour permettre à tous les pays de participer à l'économie numérique mondiale ; aider les entreprises locales, notamment les entreprises dirigées par des femmes, à développer leurs activités et à renforcer leur compétitivité à l'échelle mondiale.
